



Suivi de la mise en œuvre du
plan de gestion des matières
résiduelles (PGMR)

RAPPORT

2021

Service d'aménagement

30 juin 2022

Principales réalisations de l'année 2021

- Maintenir les mises à jour régulières du Bottin Vert (COVID-19 et révision/confirmation des points de dépôts des matières résiduelles).
- Poursuite de la création d'I.S.É. selon les besoins des municipalités :
 - Publications Facebook (multiple) portant sur le compostage, le bac brun et les matières résiduelles
 - Publications BAHO média portant sur la promotion du Bottin Vert et le gel du bac brun
 - Publications dans les journaux (Jour de la Terre) portant sur les différents résultats de la collecte sélective et leurs résultats respectifs pour chaque municipalité (compostage, recyclage et déchet ultime)
 - Redistribution du dépliant portant sur la vidange des fosses septiques
- Poursuite du programme de récupération du textile;
- Maintien des services offerts par les municipalités.
- Relance du Comité de suivi du PGMR de la MRC d'Abitibi

ANNEXE 1 : Tableau de suivi

No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
1.1	Mettre en place les infrastructures nécessaires au compostage des matières organiques	<p>Option A</p> <p>Construire une plateforme de compostage apte à desservir le secteur résidentiel, le secteur institutionnel, commercial et industriel (ICI) de l'ensemble du territoire.</p> <p>Option B</p> <p>Construction d'une plateforme de compostage pour certaines municipalités et implantation du compostage communautaire et domestique dans les autres municipalités.</p>	MRC d'Abitibi, municipalités	<p>2016</p> <p>Finalisation de l'étude préparatoire du projet territorial de plateforme de compostage en 2016 par la MRC</p> <p>2018</p> <p>Planification financière et mise en place des infrastructures avant le 31 décembre 2018.</p>	<p>La plateforme de compostage (12 municipalités) : 100 % complété.</p> <p>Le composteur industriel pour la communauté d'Abitibiwinni : 100 % complété.</p> <p>Le composteur industriel (4 municipalités) : 100 % complété.</p> <p>Le composteur industriel de la municipalité de Barraute : la municipalité a décidé de se joindre à la collecte du groupe des 4.</p> <p>L'acquisition de composteur domestique résidentiel pour Rochebaucourt et TNO-Lac-Despinassy : En planification.</p>	Réalisé, il manque l'implantation aux ICI et aux multi-logements.
1.2	Implanter la collecte des matières organiques	Acheter les bacs et implanter la collecte à 3 voies d'ici le 31 décembre 2018	Municipalités, MRC d'Abitibi	<p>2017</p> <p>Planification de la collecte par les municipalités</p> <p>2018</p> <p>Achat des bacs et mise en service de la collecte</p> <p>Collecte accessible aux ICI d'ici le 31 décembre</p>	<p>La plateforme de compostage (12 municipalités) : 90 %</p> <p>Le composteur industriel pour la communauté d'Abitibiwinni : 100 % complété.</p> <p>Le composteur industriel (4 municipalités) : 100 %</p> <p>Le composteur industriel de la municipalité de Barraute : N/A</p> <p>L'acquisition de composteur domestique résidentiel pour</p>	<p>La plateforme de compostage (12 municipalités) : La collecte pour les ICI et les multilogements de 6 portes et plus de la Ville d'Amos se poursuit en 2021-2022</p> <p>Le composteur industriel (4 municipalités) : Janvier 2020</p> <p><i>Manque l'implantation de la collecte pour les ICI et aux multi-logements.</i></p>

					Rochebaucourt et TNO-Lac-Despinassy : N/A	
--	--	--	--	--	---	--

No.	Mesure	Description	Responsable	Échéancier (suite)	Avancement (suite)	Commentaire (suite)
1.3	Organiser une campagne de sensibilisation à la participation à la collecte 3e voie des matières organiques	Préparation des outils de communication, planification et réalisation d'une vaste campagne de sensibilisation visant à atteindre les objectifs de participation	MRC d'Abitibi, municipalités	<p><u>2017-2018</u></p> <p>Préparation d'un plan de communication</p> <p>Préparation des outils de communication</p> <p><u>2018-2020</u></p> <p>Réalisation de la campagne de sensibilisation de 2018 à 2020.</p>	<p>La plateforme de compostage (12 municipalités) : 100 % complété</p> <p>Le composteur industriel pour la communauté d'Abitibiwinni : 100 % complété.</p> <p>Le composteur industriel (4 municipalités) : 100 %</p> <p>Le composteur industriel de la municipalité de Barraute : N/A</p> <p>L'acquisition de composteur domestique résidentiel pour Rochebaucourt et TNO-Lac-Despinassy : N/A</p>	<p>Le composteur industriel (4 municipalités) : La campagne principale a eu lieu en 2021</p> <p><i>Production de documents ISÉ, afin de répondre aux questionnements des citoyens.</i></p>
1.4	Poursuivre la mise en place des programmes de vidange systématique des boues de fosse septique	Maintenir les services déjà en place dans les municipalités, préciser l'état de la situation, convenir d'une stratégie et d'un plan d'action pour implanter graduellement la collecte systématique des boues de fosse septique sur le territoire	Municipalités, MRC d'Abitibi	<p><u>En continu</u></p> <p>Maintien des services en place</p> <p><u>2016-2019</u></p> <p>Mettre en place une stratégie et un plan d'action</p> <p>Implantation graduelle de la collecte systématique</p>	<p>Services maintenus (100 %)</p> <p>Outil de sensibilisation sur l'importance de la collecte des boues de fosse septique (50%)</p> <p>Implantation graduelle de la collecte systématique (50 % pour les secteurs riverains (2/2)).</p>	<p>-Production d'un document d'information portant sur les bons gestes et comportements à avoir pour faciliter la vidange et le travail des vidangeurs.</p> <p>-Redistribution du document informatif créé en 2020</p>

No.	Mesure	Description	Responsable	Échéancier (suite)	Avancement (suite)	Commentaire (suite)
1.5	Maintenir et favoriser l'amélioration de la collecte porte-à-porte des matières recyclables et des résidus ultimes	Maintenir et favoriser la collecte porte-à-porte des matières recyclables des secteurs résidentiels et ICI dans l'ensemble des municipalités	Municipalités, MRC d'Abitibi	<p><u>En continu</u></p> <p>Maintenir les services municipaux déjà en place; Analyser la performance de la récupération de la collecte sélective, la performance à l'enfouissement et émettre des recommandations; Sensibiliser les résidents et les ICI à la récupération.</p>	<p>Services maintenus (100 %) Performance analysée et recommandations émises en (0 %) (<i>mesure 2.2</i>) Sensibilisation des résidents et ICI Mise à jour du Bottin vert en 2019 (100 %) Campagne régionale sur l'importance de la collecte sélective (100 %)</p>	<p>Les données de performance de la collecte de 2016, 2017 et 2018 ont été recueillies, mais la performance n'a pas été analysée</p> <p>Publication au Jour de la Terre (annuellement), avec l'avancement et les progrès pour chaque municipalité selon le type de matière résiduelle (compost, recyclage et déchet ultime)</p> <p>Mise en ligne (Facebook) et diffusion dans les cinémas régionaux d'une capsule vidéo portant sur l'importance du recyclage, article étudiant paru dans le journal local suite à une visite régionale du centre de tri et des coordonnateurs régionaux de matières résiduelles (2020).</p>
1.6	Maintenir et favoriser l'amélioration de la récupération des résidus domestiques dangereux (RDD)	Maintenir les services de récupération des RDD déjà en place dans les municipalités	Municipalités, MRC d'Abitibi	<p><u>En continu</u></p> <p>Maintenir les services municipaux déjà en place</p> <p><u>2017-2018</u> Analyse de la performance et recommandations via le bilan de la récupération</p> <p><u>2017-2020</u> Sensibiliser les résidents et ICI à la récupération des RDD</p> <p><u>2019-2020</u></p>	<p>Services maintenus : 100 % Analyse complétée et recommandations émises via les priorités d'action 2016-2017 par le comité de suivi en 2016 Sensibilisation des résidents et ICI : 0 %</p>	<p>La priorité a été accordée à l'implantation du compostage et à la sensibilisation à l'arrivée de ce nouveau service (mesures 1.1, 1.2 et 1.3). Le bottin vert mis en ligne en 2017 permet aux résidents et ICI de savoir comment disposer correctement des RDD (mesure 1.8)</p> <p>-Grand Ménage (T.N.O.) organisée avec un conteneur</p>

No.	Mesure	Description	Responsable	Échéancier (suite)	Avancement (suite)	Commentaire (suite)
				Si requis, améliorations		<i>permettant le dépôt de RDD. Maintien du support pour l'organisation du Grand Ménage pour le T.N.O.</i>
1.7	Maintenir et favoriser l'amélioration des opérations " grand ménage ", des collectes saisonnières et points de dépôt permanents	Annuellement, maintenir les services existants dans les municipalités, analyser le bilan de la récupération des services en place et recommander des actions pour améliorer ces services	Municipalités, MRC d'Abitibi	En continu Maintenir les services municipaux déjà en place Analyse de la performance et recommandations via le bilan de récupération Application des recommandations du comité de suivi	Services maintenus : 100 % Analyse complétée et recommandations émises via les priorités d'action 2016-2017 par le comité de suivi Bonification des services dans au moins 2 municipalités en 2018 Amélioration du dépôt permanent dans 1 municipalité en 2018	La priorité a été accordée à l'implantation du compostage et à la sensibilisation à l'arrivée de ce nouveau service (mesures 1.1. 1.2 et 1.3). Maintien du support pour l'organisation du Grand Ménage pour le T.N.O.
1.8	Mettre à jour l'information concernant les points de récupération	Mettre à jour la liste des récupérateurs et diffuser le bottin vert à partir de 2017	MRC d'Abitibi	2016 Mise à jour de la liste des récupérateurs 2017-2020 Bottin vert disponible en format électronique et diffusé	Mise à jour du Bottin vert en 2019 (100%)	-Poursuite de la mise à jour (en continu) <i>-Mise à jour portant aussi sur les nouvelles directives concernant le Covid-19 : notamment le retrait de certaines matières compostables (papiers mouchoirs, par exemple).</i>

No.	Mesure	Description	Responsable	Échéancier (suite)	Avancement (suite)	Commentaire (suite)
1.9	Favoriser le développement d'une filière de récupération des plastiques agricoles d'ensilage	Évaluer l'opportunité de récupérer les plastiques agricoles. S'il y a lieu, mettre en place un projet pilote de récupération et l'implanter si les résultats	MRC d'Abitibi	<u>2016-2017</u> Évaluation interne réalisée <u>2017-2020</u> Recommandations du comité de suivi appliquées	Évaluation interne réalisée en 2016 Recommandations émises via les priorités d'action 2016-2017 par le comité de suivi : Diffusion du programme d'Agri-récup concernant les contenants de pesticide auprès des municipalités pour sensibiliser les agriculteurs en 2017	La mesure n'a pas été priorisée par le comité de suivi. <i>Quelques articles de spécialistes ont été publiés durant l'année 2020! Quelques entreprises spécialisées seraient en mesure de les recycler!</i>
1.10	Organiser la collecte des véhicules hors d'usage (VHU)	Réaliser un portrait détaillé de la récupération des VHU sur le territoire de la MRC et recommander une procédure à suivre pour les résidents des municipalités du territoire	MRC d'Abitibi, municipalités	<u>En continu</u> Portrait détaillé réalisé Recommandations du comité de suivi appliquées Collectes réalisées	Portrait de la filière de récupération des VHU réalisé en 2016 (100%) Production d'une version préliminaire d'un document de sensibilisation et d'un formulaire d'inscription à la collecte 2018–(75%)	La priorité a été accordée à l'implantation du compostage et à la sensibilisation à l'arrivée de ce nouveau service (mesures 1.1, 1.2 et 1.3).

No.	Mesure	Description	Responsable	Échéancier (suite)	Avancement (suite)	Commentaire (suite)
2.1	Former un comité permanent de suivi du PGMR	Mettre en place un comité permanent de suivi du PGMR regroupant l'ensemble des services municipaux de récupération du territoire	MRC d'Abitibi	<p>2016 Formation du comité</p> <p>En continu Rencontres du comité</p>	<p>Comité formé en 2016</p> <p>Rencontres du comité : 2016 (3) 2017 (2) 2018 (0) 2019 (0) 2021 (1)</p>	<p>Priorité accordée à l'implantation de la collecte du compostage en 2019. Le comité sera rencontré à nouveau lorsque les priorités d'action déjà identifiées auront été réalisées par la MRC.</p> <p>Relance du Comité en 2021</p> <p><i>Le rapport suivant fait l'état des lieux quant au suivi du PGMR et il sera présenté au Comité de suivi, qui deviendra « permanent » suite à la première rencontre 2021!</i></p>

No.	Mesure	Description	Responsable	Échéancier (suite)	Avancement (suite)	Commentaire (suite)
2.2	Réaliser un suivi de l'évolution des coûts et de la performance des services de collecte et traitement des matières résiduelles	Réaliser annuellement un suivi de la performance de l'ensemble des services municipaux de collecte et récupération des matières résiduelles pour identifier les enjeux et recommander les priorités d'action de l'année suivante	MRC d'Abitibi, municipalités	<p>En continu</p> <p>Analyse du bilan de récupération déposée au comité</p> <p>Recommandations du comité</p> <p>Applications des recommandations</p>	<p>Analyse du bilan complétée et déposée au comité (0%)</p> <p>Recommandations du comité (100%)</p> <p>Mise en œuvre des recommandations relatives aux priorités d'action 2016- 2017 (50%)</p> <p>5 municipalités se sont regroupées pour la collecte des 3 bacs en 2019 et ce pour les 5 prochaines années.</p>	<p>Le comité de suivi n'a pas priorisé l'analyse des coûts, qui n'apparaît donc pas dans les priorités d'action 2016-2017 indiquées en dans la mise en contexte.</p> <p><i>Travail d'analyse comparative à réaliser dans les prochains mois, afin d'offrir une vision générale de la progression dans la MRC d'Abitibi.</i></p>
2.3	Supporter les municipalités et les récupérateurs dans l'accompagnement des générateurs	Supporter les municipalités et les récupérateurs en leur partageant l'information requise et en leur offrant des activités de formation demandées	MRC d'Abitibi	<p>2016</p> <p>Rencontres avec les municipalités et les récupérateurs</p> <p>Analyse des besoins et recommandations</p> <p>2017-2020</p> <p>Diffusion de l'information et formations offertes</p>	<p>9 Rencontres avec les municipalités en 2016-2017 (<i>mesure 2.1</i>)</p> <p>Formations et diffusion de l'information et formation en 2017</p>	<p>La priorité a été accordée à l'accompagnement des municipalités dans l'implantation du compostage et à la sensibilisation à l'arrivée de ce nouveau service.</p> <p>L'ajout de la section « compostage » au Bottin vert et sa mise à jour annuel permet d'outiller les municipalités (mesures 1.3).</p> <p><i>Support et aide aux citoyens durant l'année 2021, ainsi que quelques publications portant sur plusieurs matières résiduelles (recyclage et compostage)</i></p>

No.	Mesure	Description	Responsable	Échéancier (suite)	Avancement (suite)	Commentaire (suite)
2.4	Acquérir les connaissances manquantes et améliorer les services	Lorsque les capacités internes d'acquisition de connaissances de la MRC, des municipalités et des récupérateurs du territoire auront été atteintes et qu'il sera difficile d'orienter efficacement les actions pour atteindre les objectifs régionaux de récupération, des connaissances additionnelles (ex. caractérisation des déchets) devront être acquises par des études externes (ex.: caractérisation des déchets). L'achat d'équipement pourrait également être requis	MRC d'Abitibi	<u>En continu</u> Besoins en acquisition de connaissances identifiés Recommandation de demande financière par le comité de suivi Études réalisées ou équipements achetés	Identification des besoins (50%) 2 rencontres avec les ICI en 2016 (CISSSAT et CSH) Analyse des besoins des municipalités (100%) ICI sondés en collaboration avec les municipalités (3/16) Écoles sondées pour leurs besoins d'accompagnement (100%) et recommandations émises (50%) (<i>mesure 5.6</i>) Aucune recommandation d'étude ou d'achat d'équipements	La priorité a été accordée à l'implantation du compostage et à la sensibilisation à l'arrivée de ce nouveau service (mesures 1.1, 1.2 et 1.3).
3.1	Adopter un plan de communications	À partir de 2016, les communications générales concernant les matières résiduelles par la MRC d'Abitibi devront être planifiées et structurées pour diffuser efficacement l'information, outiller les municipalités et les récupérateurs afin d'accompagner les résidents et les ICI du territoire	MRC d'Abitibi	<u>2016</u> Élaborer un plan de communication <u>2017-2020</u> Réalisation des actions planifiées	Plan de communication rédigé en 2016 (100%) Plan de communication concernant les matières organiques et la collecte 3 ^e voie (100%) <i>mesure 1.3</i>	La priorité a été accordée à l'implantation du compostage et à la sensibilisation à l'arrivée de ce nouveau service (<i>mesure 1.3</i>) <i>Plan de communication adopté pour 2020 et 2021.</i>

No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
3.2	Élaborer ou adapter des outils de communication existants	À partir de 2016, adapter les outils de communication existants de la MRC (site internet, bottin vert),	MRC d'Abitibi	<p><u>2016</u></p> <p>Adapter les outils de communication existants (site internet, bottin vert)</p> <p><u>2016-2017</u></p> <p>Élaborer les outils manquants (priorité au recyclage, aux boues de fosse septique et aux résidus de CRD)</p> <p><u>2017</u></p> <p>Élaborer les outils de communication concernant les résidus alimentaires</p>	<p>Bottin vert (100%)</p> <p>Site Internet mis à jour (0%)</p> <p>Élaboration des outils manquants (0%)</p> <p>Production de 3 articles Saviez-vous que... pour diffusion dans les journaux communautaires</p> <p>Élaboration des outils concernant les résidus alimentaires (100%)</p> <p>Campagne régionale sur l'importance du recyclage (95%)</p>	<p>La campagne régionale va se poursuivre en 2020 (vidéo 5 min. et campagne télévision) → à relancer en 2022, avec l'appui du Comité de Suivi</p>
3.3	Faire connaître la gestion des matières résiduelles	En s'appuyant sur des outils de communication, diffuser l'information et faire connaître les services existants de récupération des matières résiduelles de l'ensemble du territoire	MRC d'Abitibi, municipalités	<p><u>2017</u></p> <p>Préparation d'outils de sensibilisation</p> <p><u>2017-2020</u></p> <p>Diffusion de l'information</p> <p>Campagnes de sensibilisation au compostage (collecte 3e voie)</p>	<p>Préparation d'outils de sensibilisation : 100 %</p> <p>Diffusion de l'information: 100 %</p>	<p>Poursuite des publications ISÉ et mise à jour des informations sur le Bottin Vert</p>
3.4	Diffuser les résultats de la mise en œuvre du PGMR	Produire et diffuser le rapport annuel de la récupération et le rapport annuel de suivi du PGMR	MRC d'Abitibi	<p><u>En continu</u></p> <p>Bilan annuel de la récupération</p> <p>Rapport annuel de suivi du PGMR</p>	<p>Bilan annuel 2016 - 2019 de la récupération (0%)</p> <p>Rapport annuel 2016 - 2019 de suivi du PGMR (100%)</p>	<p>Les données de récupération de 2016 - 2019 ont été collectées sans produire le bilan.</p> <p>Bilan produit en 2020 et 2021 pour le Jour de la Terre</p>

No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
3.5	Informer les résidents occasionnels des services de récupération offerts et les inciter à utiliser ces services	D'ici 2018, avoir commencé à informer les résidents occasionnels des services de récupération offerts et les inciter à utiliser ces services	MRC d'Abitibi	<p><u>2016</u> État de la situation</p> <p><u>2017</u> Conception des outils de sensibilisation</p> <p><u>2018-2020</u> Sensibilisation</p>	<p>État de la situation réalisé lors des rencontres de priorisation avec les municipalités en 2016</p> <p>Conception des outils de sensibilisation (0%)</p>	<p>Étant donné que l'implantation du compostage a été priorisée (<i>mesures 1.1, 1.2 et 1.3</i>), la préparation de pamphlet sur les 3RV/matières recyclables s'adressant aux résidents, prévue en 2016-2017 (<i>voir la mesure 3.2</i>), a été reportée.</p> <p><i>Production de quelques publications et pamphlet ISÉ au courant de 2020!</i></p> <p><i>Production de nouvelles publications en 2021 et en étant contextuelle avec les demandes des municipalités</i></p>
4.1	Accompagner les ICI dans leur gestion des matières résiduelles	D'ici la fin de 2017, avoir élaboré une stratégie et créer des outils pour sensibiliser les ICI à la récupération, les accompagner et les inciter à récupérer	MRC d'Abitibi	<p><u>2016-2017</u> État de la récupération Stratégie d'intervention Conception des outils de sensibilisation</p> <p><u>2017-2020</u> Campagne de sensibilisation Mesures incitatives et accompagnement des ICI</p>	<p>État de la récupération communiqué au comité (100%) Stratégie d'intervention adoptée (100%) Conception des outils de sensibilisation (5%) (<i>mesure 3.2</i>) Campagne de sensibilisation (0%) Mesures incitatives et d'accompagnement (0%)</p>	<p>La priorité a été accordée à l'implantation du compostage et à la sensibilisation à l'arrivée de ce nouveau service (<i>mesures 1.1, 1.2 et 1.3</i>).</p>

No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
4.2	Favoriser la résolution des problématiques particulières rencontrées par les générateurs ICI	À partir de 2017, noter les problématiques particulières des ICI et, sur recommandation du comité de suivi, collaborer avec les services de récupération pour aider les ICI à trouver des solutions	MRC d'Abitibi	<u>2017-2020</u> Problématiques notées Analyses transmises au comité de suivi Recommandations appliquées	Analyse des 3 ICI présentées au comité (100%) Recommandation du comité (0%)	La priorité a été accordée à l'implantation du compostage (mesures 1.1. 1.2 et 1.3). La recherche de débouchés pour les résidus de CRD amorcée en 2017 s'est avérée infructueuse (<i>mesure 4.6</i>). La MRC est en attente des résultats d'un comité provincial pour relancer le dossier.
4.3	Mettre sur pied une base de données concernant les ICI	De 2016 à 2020, rencontrer les ICI et colliger l'information recueillie lors des rencontres dans des rapports de visites et dans une base de données Excel	MRC d'Abitibi	<u>En continu</u> Rencontres d'ICI Rapports de visite Base de données Excel	2 ICI rencontrés en 2016 1 ICI rencontré en 2017 Notes manuscrites des visites et communications téléphoniques consignées au dossier Base de données Excel (0%)	Mesure non priorisée pour 2016-2017 par le comité.

4.4	Accompagner les organisateurs d'événement dans la gestion des matières résiduelles	Rencontrer les organisateurs d'événement pour connaître leurs besoins d'accompagnement et agir selon les recommandations du comité de suivi	MRC d'Abitibi	<p><u>2016-2018</u></p> <p>Rencontrer les organisateurs d'événements Recommandations du comité de suivi</p> <p><u>2017-2020</u></p> <p>Accompagnement selon les recommandations du comité de suivi</p>	Rencontres réalisées avec 1 organisateur d'événement en 2017 1 recommandation du comité de suivi en 2016 Accompagnement (suspendu)	Mesure non priorisée pour 2016-2017 par le comité.
4.5	Mise à jour de la réglementation encadrant la gestion des matières résiduelles	Pour l'ensemble des municipalités du territoire, mettre à jour la réglementation encadrant la gestion des matières résiduelles	Municipalités, MRC d'Abitibi	<p><u>2016</u></p> <p>Proposition de canevas de règlements</p> <p><u>2017-2020</u></p> <p>Mise à jour des règlements, entrée en vigueur et application</p>	Proposition de canevas (0%) Mise à jour des règlements (20%)	<p>Mesure non priorisée par le comité.</p> <p><i>Certaines municipalités se sont dotés de règlements notamment vis-à-vis la gestion, la collecte et le transport de la matière organique.</i></p>

No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
4.6	Favoriser le tri à la source des résidus de CRD	Acquérir de l'information sur la récupération du secteur des résidus de CRD, l'analyser, établir une stratégie pour sensibiliser et accompagner les citoyens, les ICI et les entrepreneurs en construction	MRC d'Abitibi	En continu Analyse préliminaire complétée Recommandation de stratégie d'accompagnement par le comité de suivi Sensibilisation et accompagnement	Analyse préliminaire (0%) Recommandations du comité de suivi en 2016 Application des recommandations de 2016 (100%) Sensibilisation et accompagnement (0%)	En l'absence de possibilité de développement d'une filière locale de valorisation des résidus de CRD, la problématique se poursuit. Le constat est le même dans les MRC voisines. Un comité provincial du 3RMCDQ se rencontre pour proposer des solutions (en attente des conclusions)
5.1	Encourager l'utilisation des couches lavables	Recommander aux municipalités des pistes d'action pour encourager l'utilisation des couches lavables par les familles et les institutions de la petite enfance	Municipalités, MRC d'Abitibi	2017 Analyse préliminaire (état de la situation) 2017-2020 Recommandations par le comité de suivi Application des recommandations	Analyse préliminaire (0%) Aucune recommandation	Cette mesure n'a pas été priorisée par le comité en 2016-2017 Plusieurs de nos municipalités ont fait la promotion en début 2021, ainsi que les produits d'hygiène féminines réutilisables.
5.2	Promouvoir le compostage domestique et l'herbicyclage	Diffuser de l'information sur le compostage domestique et offrir des formations s'adressant aux citoyens, aux écoles et aux ICI dans l'attente de la mise en place d'une plateforme de compostage municipal	MRC d'Abitibi	En continu Formation sur le compostage domestique Information sur le compostage disponible	Formations données en 2016 et 2017 Dépliant sur le compostage domestique (disponible sur le site internet de la MRC d'Abitibi)	Avec l'implantation du compostage (mesures 1.1, 1.2 et 1.3), les formations sur le compostage domestique n'ont pas été priorisées

No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
5.3	Supporter financièrement les OBNL et entreprises d'économie sociale œuvrant dans le réemploi	Réviser le programme d'aide financière de la MRC s'adressant aux OBNL et entreprises d'économie sociale œuvrant dans le réemploi afin de favoriser les services de proximité et poursuivre sa mise en œuvre	MRC d'Abitibi	<u>2016</u> Réviser les critères d'admissibilité <u>En continu</u> Octroi de l'aide financière	Critères d'admissibilité révisés (100%) Octroi de la totalité du montant du programme pour les années 2016 - 2019 (100%)	Poursuite du financement de la MRC à certaines entreprises d'économie sociale œuvrant dans le réemploi (2020,2021)
5.4	Favoriser l'intégration des 3RV aux politiques de fonctionnement de la MRC et des municipalités	Favoriser l'intégration des 3RV aux politiques de fonctionnement de la MRC et des municipalités d'ici 2020 en offrant d'abord des outils de sensibilisation aux municipalités, des occasions d'échange d'expertise, de formation et en proposant des canevas de politiques lorsque les outils seront implantés	MRC d'Abitibi	<u>2016</u> Adoption du guide de fonctionnement du comité de suivi <u>2016-2019</u> Intégration d'outils et pratiques de gestion selon la hiérarchie des 3RV <u>2019</u> Canevas de politiques <u>2020</u> Adoption de politiques des 3RV, application et ajustements	Guide de fonctionnement du comité (adopté par résolution par 16 municipalités sur 20) Intégration d'outils et pratiques de gestion selon la hiérarchie des 3RV (0%)	La majorité des municipalités ont adopté le principe des 3RV, mais il est difficile d'établir le niveau d'application actuel du principe.
5.5	Prioriser l'épandage agricole des boues municipales et papetières	À partir de 2016, effectuer un suivi des prévisions et de la valorisation des boues municipales ainsi que des boues papetières et intervenir auprès des organismes responsables au besoin.	MRC d'Abitibi	<u>2016</u> Portrait prévisionnel de la valorisation des boues municipales <u>En continu</u> Suivi de la valorisation des boues au bilan annuel de la récupération	Portrait prévisionnel de la valorisation des boues municipales (100%) Suivi des activités de valorisation lors de la collecte des données pour le bilan annuel de la récupération 2015 - 2019 (100%)	Il n'y a pas eu de vidange d'étang municipal entre 2015 et 2019. La papetière a pour orientation interne de valoriser 100% de ses boues et de ses cendres Usine a arrêté ses activités (2020-2021)

No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
5.6	Organiser des activités de sensibilisation et des visites d'installation pour les écoles et le grand public	Selon les besoins exprimés par les directions d'école et les citoyens, organiser localement des activités de sensibilisation et/ou des visites d'installation de récupération avec les ressources du milieu et à l'aide du matériel pédagogique préparé par la MRC	MRC d'Abitibi	<p><u>2016-2017</u></p> <p>Rencontrer la CSH Préparation du matériel pédagogique</p> <p><u>En continu</u></p> <p>Plan d'action Ateliers en classe et/ou visites d'installation</p>	<p>Direction de la CSH rencontrée en 2017</p> <p>Sondage envoyé aux dix (10) directions d'école en 2017</p> <p>Réponse au sondage ou rétroaction des directions d'école (3/10)</p> <p>Plan d'action (0%)</p> <p>Préparation du matériel pédagogique (0%)</p> <p>Ateliers en classe et/ou visites (0%)</p> <p>La Ville d'Amos offre des formations « Bourse scol'ERE » dans les écoles de son territoire en 2019</p>	<p>La priorité a été accordée à l'implantation du compostage (mesures 1.1. 1.2 et 1.3).</p> <p><i>À prévoir avec le comité. Bien entendu la situation pandémique limite ce genre d'activité! Dès le retour à la « normale », il serait très intéressant de faire visiter certaines installations, tels que des écocentres et la plate-forme de compostage!</i></p>
5.7	Promouvoir l'intégration des 3RV au quotidien des individus et des ICI	Intégrer les 3RV au plan de communication, aux outils de sensibilisation et aux campagnes de sensibilisation de la MRC et reconnaître	MRC d'Abitibi	<p><u>2017-2020</u></p> <p>3RV intégré aux outils et actions de communication de la MRC d'Abitibi (2017-2020)</p>	<p>Intégration des 3RV aux outils et actions de communication (5%)</p>	<p>La notion des 3RV est mentionnée dans le site du bottin vert. Les autres outils de sensibilisation sont reportés</p>
5.8	Reconnaître les municipalités et ICI appliquant les 3RV de façon exemplaire	Intégrer les 3RV au plan de communication, aux outils de sensibilisation et aux campagnes de sensibilisation de la MRC et reconnaître	MRC d'Abitibi	<p><u>2017-2020</u></p> <p>Recommandation du comité de suivi</p> <p>Actions de reconnaissance</p>	<p>Recommandation de réévaluer la priorité en 2018</p> <p>Actions de reconnaissance (0%)</p>	<p>La priorité a été accordée à l'implantation du compostage (mesures 1.1. 1.2 et 1.3).</p>